

**« Projet un abri pour chaque ami » de ROYALE<sub>MD</sub>**  
MODALITÉS

---

1. **Offre.** Obtenez un coupon ROYALE<sub>MD</sub> de 5 \$ et nous donnerons 5 \$, jusqu'à concurrence de 100 000 \$, aux refuges canadiens pour animaux lorsque vous dépensez 20 \$ en produits ROYALE<sub>MD</sub> (avant les taxes, en une seule transaction effectuée entre le 17 août et le 9 décembre 2020).
2. **Commanditaire.** Les Produits de consommation Irving Limitée.
3. **Entreprise de traitement des commandes.** The Mobile Experience Company Inc.
4. **Période de l'offre et dates clés.** Pour participer à l'offre et recevoir un coupon (comme il est défini à la section 9), le participant doit effectuer un achat admissible (comme il est défini à la section 6) entre le 17 août 2020 à 9 h, heure avancée de l'Est (HAE) et le 9 décembre 2020 à 23 h 59 min 59 s, heure normale de l'Est (HNE) (la « **période d'achat** »). La période de soumission, décrite à la section 7 ci-dessous, débute le 17 août 2020 à 9 h (HAE) et se termine le 23 décembre 2020 à 23 h 59 min 59 s (HNE) (la « **période de soumission** »). Pour chaque soumission valide, le commanditaire versera un don de 5,00 \$ CAN aux organismes canadiens de bienfaisance envers les animaux participants dont la liste se trouve à l'annexe « A » (jusqu'à concurrence de 100 000 \$ CAN). Les participants peuvent avoir accès à leur profil (comme il est défini à la section 7.a.v.) et à l'état de leur soumission (comme elle est définie à la section 7.c.iv) jusqu'à 23 h 59 min 59 s (HNE) le 30 janvier 2021, après quoi le site Web de l'offre (comme il est défini à la section 7) ne sera plus en ligne. **Le coupon expire le 28 février 2021.** Les images figurant sur le coupon réel peuvent différer de celles affichées sur le site Web. Dans le cadre de l'offre, les serveurs informatiques de l'entreprise de traitement des commandes (les « **serveurs informatiques** ») serviront d'unique déterminant officiel de la date et de l'heure, notamment quant à la réception de toute soumission admissible. Une preuve de transmission (comme une capture d'écran) ou une tentative de transmission ne constitue pas en soi une preuve de transmission ou de réception suffisante par les serveurs informatiques ou le service chargé du traitement des commandes.
5. **Admissibilité.** Vous devez : a) être résident autorisé du Canada et y habiter pendant la période de soumission, b) avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou territoire de résidence au moment de la soumission, et c) avoir une adresse courriel valide et accès à Internet. Sont inadmissibles à l'offre les employés, dirigeants, administrateurs, représentants et mandataires du commanditaire et de ses sociétés affiliées (y compris, mais sans s'y limiter, la société mère et ses sociétés sœurs ou autrement affiliées), de l'entreprise de traitement des commandes, des agences de publicité ou de promotion, ou de tout autre tiers engagé pour concevoir ou gérer la présente offre, y compris les fournisseurs du matériel ou des services connexes, ainsi que les membres de leur famille immédiate et toute personne qui vit sous le même toit que tout employé, dirigeant, administrateur ou représentant mentionnés ci-dessus. Aux fins des présentes modalités, s'entend de « famille immédiate » la mère, le père, le frère, la sœur, le fils, la fille, l'époux ou l'épouse, y compris le conjoint de fait, quel que soit son lieu de résidence. Les groupes, clubs, organismes, entreprises et entités tant à but lucratif qu'à but non lucratif ne peuvent participer à l'offre.  
  
Les personnes admissibles à un coupon doivent fournir une adresse postale au Canada valide à laquelle le coupon sera envoyé par courrier ordinaire. Seul le coupon original du fabricant sera accepté au moment de l'échange.
6. **Achats admissibles.** Pour participer à l'offre et recevoir un coupon, le participant doit acheter, durant la période d'achat et en une seule transaction, un minimum de vingt dollars (20,00 \$ CAN), après l'application de tous les

rabais ou économies disponibles et avant les taxes, de *n'importe quels produits ROYALE<sub>MD</sub>* (collectivement, les « **produits participants** ») chez un détaillant participant ou sur un site Web de commerce électronique au Canada pendant la période d'achat (collectivement, un « **achat admissible** »).

- a. **Preuve d'achat.** Un reçu de caisse original d'un détaillant participant au Canada, ou encore un avis de confirmation de livraison ou une attestation de récupération d'une commande d'un site Web de commerce électronique canadien reconnu sont les seuls types de documents admissibles à titre de preuve d'achat valide (une « **preuve d'achat** ») aux fins d'un achat admissible et d'une soumission. Une preuve d'achat ne peut pas être transférée à une autre personne, qu'elle fasse ou non partie du même ménage, ni pour toute autre raison.

7. **Réclamation d'un coupon.** Durant la période d'achat, effectuez un achat admissible et, durant la période de soumission, visitez <https://www.royale.ca/fr/ami> et suivez les instructions ci-dessous, ou textez « AMI » au numéro 51515 (des frais de messagerie texte et de transmission de données standard s'appliquent) et suivez le lien envoyé en retour pour accéder au site Web de l'offre (collectivement, le « **site Web de l'offre** ») pour présenter votre soumission. Pour créer un « compte », télécharger une preuve d'achat et présenter une soumission, vous devez avoir un compte de messagerie électronique, avoir accès à Internet et fournir certains renseignements, incluant votre nom et votre adresse postale au complet et votre adresse courriel, comme il est expliqué plus loin. Se reporter à la section 22 pour de plus amples renseignements sur nos pratiques en matière de respect de la vie privée.

**REMARQUE.** Le site Web de l'offre recueillera de l'information à partir de votre navigateur à l'aide de « témoins » afin d'identifier votre ordinateur et fournir au commanditaire un registre de vos visites sur le site Web de l'offre (collectivement, les « **données d'utilisation** »). Ces données d'utilisation serviront à vous identifier à titre de participant inscrit si vous retournez sur le site Web de l'offre, à moins que vous soyez sorti de votre compte une fois la session terminée. **Si vous vous déconnectez après la session initiale ou effacez l'historique dans votre navigateur, vous devrez vous connecter de nouveau à votre compte avant de pouvoir télécharger une photo de votre preuve d'achat. Dans ce cas-là, le site Web de l'offre vous enverra un courriel de connexion avec un nouveau lien.** Cliquez sur le nouveau lien pour accéder à votre compte ou télécharger une preuve d'achat, au besoin.

La technologie utilisée pour recueillir de l'information au moyen de « témoins » est fournie par le navigateur que vous utilisez et peut être désactivée en réglant les paramètres de préférence de votre navigateur. Le site Web de l'offre recueillera automatiquement des renseignements généraux non identificatoires concernant l'utilisation que vous faites du site, tels que la date et l'heure de vos visites et les pages que vous consultez sur le site. La désactivation des « témoins » ne changera en rien votre capacité à participer à l'offre.

**MESSAGE TEXTE.** Si un participant utilise un appareil mobile pour présenter une soumission, des frais de transmission de données ou de messages textes standard peuvent s'appliquer. Le participant ou le titulaire du compte de téléphonie mobile est responsable d'assumer ces frais. Le participant devrait communiquer avec son fournisseur de services pour obtenir de l'information sur les prix, son plan de service et les tarifs applicables avant de participer au moyen d'un appareil mobile.

**Visiter le site Web de l'offre.**

i. Sélectionnez « S'inscrire et télécharger sa preuve d'achat ».

a. **Si c'est votre première visite, vous devez créer un compte.**

i. **Étape 1 :**

1. Créez un compte en remplissant le formulaire d'inscription en ligne, sur lequel vous devez indiquer votre nom et votre adresse postale au complet, ainsi que votre adresse courriel. Cochez la case indiquant que vous acceptez de vous conformer aux modalités de l'offre.
2. **Communication optionnelle.** Cochez la case pour indiquer que vous souhaitez adhérer à la communauté en ligne de ROYALE<sub>MD</sub> et en recevoir les communications promotionnelles (« **communication optionnelle** »). **REMARQUE IMPORTANTE. Vous n'êtes pas tenu d'accepter de recevoir des communications promotionnelles de la part du commanditaire pour prendre part à l'offre. Vous pouvez également décider de cesser de recevoir les communications optionnelles de la part du commanditaire à tout moment sans nuire à votre participation à l'offre.**
3. Cliquez sur le bouton approprié pour continuer.

ii. **Étape 2 :** Un message apparaîtra à l'écran vous demandant de revoir et vérifier vos renseignements personnels. Si ces renseignements sont exacts, cliquez sur le bouton approprié. Si vous devez modifier un champ, cliquez sur le bouton « Modifier » afin d'apporter la correction nécessaire. Une fois que l'information entrée est correcte, soumettez votre inscription.

iii. **Étape 3 :** Lorsque les serveurs informatiques auront reçu vos coordonnées, un message apparaîtra à l'écran indiquant « Vous y êtes presque! ». Avant de pouvoir télécharger votre preuve d'achat, vous devez confirmer votre inscription. Vous recevrez rapidement un courriel intitulé : « Demande de confirmation d'inscription pour le Projet un abri pour chaque ami de ROYALE<sub>MD</sub> ». Le participant est responsable de vérifier sa boîte de réception, ses dossiers de courriels indésirables ou pourriels et tout autre dossier vers lequel son fournisseur de services de courriel peut acheminer le courriel de confirmation de l'inscription.

iv. **Étape 4 :** Ouvrez le courriel envoyé par le site Web de l'offre et cliquez sur le bouton « Confirmation du courriel et ouverture de session » qui y figure. En cliquant sur le lien figurant dans le courriel, vous convenez que les renseignements fournis lors de votre inscription sont exacts et véridiques (une « **inscription** »).

v. **Étape 5 :** Une session sera automatiquement ouverte dans votre compte et vous accéderez à la page Web de votre profil personnel (votre « **profil** »).

b. **Visites subséquentes – Ouverture de session**

Si vous avez déjà accepté et n'avez pas supprimé le « témoin » du site Web de l'offre sur votre ordinateur ou appareil et avez suivi toutes les étapes d'inscription indiquées plus haut, vous accéderez à votre profil. Si vous avez fermé la session sur le site Web de l'offre ou que vous avez effacé l'historique de votre navigateur ou les témoins sur votre ordinateur ou appareil, vous devrez ouvrir une session avant de télécharger une preuve d'achat ou de vérifier l'état d'une soumission antérieure. Pour ce faire, vous devrez suivre les étapes suivantes :

- i. Sélectionnez « Ouvrir une session » dans le menu de navigation ou la page d'inscription.
  - ii. Inscrivez votre adresse courriel et sélectionnez « Soumettre ».
  - iii. Un message apparaîtra à l'écran vous indiquant que vous recevrez sous peu après un courriel intitulé : « Projet un abri pour chaque ami de ROYALEMD – Ouvrir une session ». Le participant est responsable de vérifier sa boîte de réception, ses dossiers de courriels indésirables ou pourriels et tout autre dossier vers lequel son fournisseur de services de courriel peut acheminer le courriel de confirmation de l'inscription. Vous devez cliquer sur le lien à partir de votre adresse courriel pour accéder à votre profil et télécharger une preuve d'achat ou vérifier l'état des soumissions antérieures.
  - iv. Ouvrez le courriel envoyé par le site Web de l'offre et cliquez sur le bouton « Ouverture de session » qui figure dans le courriel.
  - v. Une session sera automatiquement ouverte dans votre compte et vous accéderez à votre profil.
- c. **Télécharger une preuve d'achat – Demander un coupon en présentant une soumission**
- i. **Étape 1** : Vous devez avoir ouvert une session dans votre compte. Voir les sections 7a) et 7b) plus haut.
  - ii. Sélectionnez le bouton « Télécharger une photo de la preuve d'achat ». On vous demandera de sélectionner l'endroit où vous avez sauvegardé la photographie ou l'image de votre preuve d'achat dans votre ordinateur ou votre appareil mobile. Sélectionnez le fichier sauvegardé et cliquez sur le bouton approprié pour « ouvrir », « joindre », « sauvegarder » ou « télécharger » le fichier de la photo ou de l'image. Par ailleurs, si vous utilisez un appareil mobile doté d'une fonction de photographie, vous pouvez l'activer et prendre une photo de votre preuve d'achat. Le fichier sera automatiquement téléchargé sur le site Web de l'offre. Rappelez-vous que la photographie ou l'image téléchargée doit indiquer visiblement la date et le montant total de l'achat, le nom du magasin et les produits participants achetés. Si votre preuve d'achat est imprimée recto verso ou qu'elle est trop longue pour être contenue sur une seule photo ou image, téléchargez deux images séparées (chacune avec son nom de fichier) en sélectionnant le lien « Télécharger une autre photo ». Les formats de fichier acceptables sont JPG, JPEG, PNG et PDF. Assurez-vous que la photographie ou l'image numérisée est centrée et nette, qu'elle n'est pas obscurcie par une ombre foncée et que l'arrière-plan est clair.
  - iii. Sélectionnez le bouton « Revoir ».
  - iv. **Étape 2** : Lorsque vous aurez sélectionné le bouton « Revoir », une image de votre preuve d'achat apparaîtra. Vérifiez que l'image est nette et que tous les renseignements requis sont bien visibles. Si tous les renseignements exigés tels que précisés à la section 7.c.ii ne sont pas visibles, veuillez sélectionner le bouton « Modifier » et prenez une autre photo ou créez une autre image numérisée de votre preuve d'achat pour remplacer la première ou ajouter une autre image à votre soumission. Répétez le processus de téléchargement décrit dans la section 7c.ii. Le fait de cliquer sur « Soumettre » et d'exécuter ce processus constitue une « **soumission** ».
  - v. **Étape 3** : Lorsque la soumission aura été reçue par les serveurs informatiques, un message à l'écran indiquera « Merci! – Vous recevrez dans les 2 à 7 jours suivants un courriel

confirmant que votre coupon vous sera envoyé ou indiquant la raison pour laquelle nous n'avons pas pu approuver votre demande de coupon. Le code de votre soumission est le [XXXXXXX] ». Nous vous suggérons d'inscrire ce code à des fins de consultation ultérieure.

- vi. En plus du message à l'écran mentionné ci-dessus, vous recevrez peu de temps après un courriel des serveurs informatiques intitulé : « Projet un abri pour chaque ami de ROYALEMD – Confirmation de réception de la soumission ». Le courriel contiendra le numéro de votre soumission et un avis vous indiquant que vous recevrez dans les 2 à 7 jours suivants un courriel confirmant que votre coupon vous sera envoyé ou indiquant la raison pour laquelle nous n'avons pas pu approuver votre demande de coupon.

**d. Traitement de la soumission**

- i. Le traitement d'une soumission prendra entre deux (2) et sept (7) jours à compter de la date à laquelle elle a été reçue par l'entreprise de traitement des commandes ou en son nom. Une fois la soumission traitée, un courriel vous sera envoyé qui fournira : i) la confirmation que votre demande de coupon a été approuvée et une estimation de la date à laquelle votre coupon vous sera acheminé par la poste ou ii) si votre soumission a été rejetée, la raison du rejet. Pour toute question à ce sujet, consultez la section « Soutien ».

**e. Accès au profil de votre compte**

- i. Vous pouvez accéder à votre profil en tout temps. Vous pouvez voir l'état de votre soumission et vérifier si un coupon a été approuvé en cliquant sur « État de la soumission ». Veuillez noter que si vous avez fermé la session sur le site Web de l'offre ou que vous avez effacé l'historique de votre navigateur ou les témoins sur votre ordinateur ou appareil, vous devrez répéter les étapes décrites à la section 7.b plus haut.

**f. Soutien – Demandes de renseignements**

- i. Si votre soumission a été rejetée parce que vous n'avez pas acheté de produits participants admissibles durant la période d'achat, vous avez jusqu'au 9 décembre 2020 pour le faire, après quoi l'offre ne sera plus disponible. Si votre soumission a été rejetée parce que la preuve d'achat était illisible, vous devez fournir une nouvelle photo ou image numérisée de la preuve d'achat d'ici la date limite indiquée dans le courriel, après quoi l'offre ne sera plus disponible. Si vous avez d'autres questions concernant le rejet de votre soumission ou la présente offre, rendez-vous sur le site Web de l'offre à la section « Soutien » et faites parvenir vos questions par courriel à l'équipe de soutien.

- g. **IMPORTANT. Vous devez conserver votre preuve d'achat originale jusqu'à la fin de l'offre ou jusqu'à ce que vous ayez reçu votre coupon, selon la première éventualité.** Le commanditaire et l'entreprise de traitement des commandes se réservent le droit : i) d'exiger que vous produisiez la preuve d'achat originale utilisée pour participer à l'offre aux fins de vérification, à tout moment avant la réception de votre coupon et pour quelque raison que ce soit ou ii) d'exiger à tout moment d'autres vérifications aux fins d'identification, y compris, sans toutefois s'y limiter, une pièce d'identification délivrée par le gouvernement sur lequel figure votre nom et votre adresse postale au complet.

- 8. **Limites. Limite de deux (2) coupons par participant et/ou ménage durant la période de l'offre, peu importe i) le nombre de personnes qui résident à l'adresse du ménage ou ii) le nombre d'achats admissibles subséquents ou distincts effectués durant la période d'achat. Par souci de clarté, précisons qu'un ménage ou une personne ne peut pas présenter une soumission additionnelle sous un autre nom ou à partir d'une**

**autre adresse courriel pour l'adresse postale initiale, ni présenter une soumission additionnelle pour une autre adresse postale avec la preuve d'achat initiale ou à partir de l'adresse de courriel initiale. Vous ne pouvez pas partager votre preuve d'achat avec une autre personne. Vous pouvez utiliser uniquement une (1) adresse de courriel et une (1) adresse postale pour participer. *REMARQUE IMPORTANTE : Vous recevrez un (1) coupon pour chaque tranche de 20 \$ (avant les taxes) figurant sur une preuve d'achat présentée. Par exemple, si vous présentez une preuve d'achat dont la valeur totale des produits participants qui y figurent est de 40 \$ (avant les taxes), vous recevrez deux (2) courriels de récompense, chacun d'eux confirmant que les exigences d'achat ont été respectées et indiquant la date prévue de l'expédition de la récompense. De la même façon, si vous soumettez une preuve d'achat dont la valeur totale des produits participants qui y figurent est de 39,84 \$ (avant le taxes), vous recevrez seulement un (1) courriel de récompense, puisque vous n'atteignez qu'une seule fois le seuil d'achat requis.***

9. **Coupon.** Le coupon consiste en un coupon ROYALE<sub>MD</sub> de 5,00 \$ CAN échangeable chez les détaillants du Canada. **Le coupon expire le 28 février 2021.** Le coupon vous sera expédié par courrier ordinaire. Le participant est responsable de vérifier s'il a reçu un coupon dans sa boîte aux lettres. La date d'expiration du coupon ne sera pas prolongée, pour quelque raison que ce soit, y compris si le coupon n'a pas été reçu dans une boîte aux lettres ou si le contenu d'une boîte aux lettres n'a pas été vérifié en temps opportun. Les renoncataires (tels qu'ils sont définis à la section 14) n'assument aucune responsabilité quant à la réception ou à l'expédition du coupon. Les renoncataires n'assument aucune responsabilité à l'égard des communications électroniques qui ne sont pas distribuables, pour quelque raison que ce soit, notamment (sans toutefois s'y limiter), en raison de toute forme de filtrage actif ou passif ou d'un manque d'espace dans la boîte de réception du participant l'empêchant de recevoir des courriels ou d'autres communications. Si un coupon ne peut pas être livré, pour quelque raison que ce soit, le participant perdra tout droit de réclamation du coupon, et ce dernier ne sera ni accordé à un participant subsidiaire ni livré de nouveau à une date ultérieure. Chaque participant est responsable d'assumer tous les coûts qui ne sont pas expressément décrits aux présentes, y compris le transport à destination et en provenance du magasin et toute autre dépense. Remarque : Il incombe à chacun des participants d'acquitter les taxes de vente qui s'appliquent aux produits achetés.

Limite de deux (2) coupons par achat. Le coupon ne peut être jumelé ou utilisé avec aucun autre coupon. Le coupon du fabricant original doit être présenté au moment de l'achat. Les coupons expirés ne seront pas acceptés et ils ne seront pas remplacés s'ils sont endommagés, perdus ou volés. Seuls les coupons originaux sont valides, les photocopies, images numérisées ou images numériques ne seront pas acceptées. Les coupons doivent être acceptés tels quels sans aucune représentation, garantie ou condition, de quelque nature que ce soit. Les coupons ne peuvent pas être remplacés, échangés contre de l'argent ou cédés. Toutefois, si un coupon ne peut être octroyé tel que précisé aux présentes, peu importe le motif, le commanditaire se réserve le droit de le remplacer par un coupon de valeur égale ou supérieure.

Les coupons seront acceptés par les détaillants canadiens participants, sous réserve des modalités précisées sur le coupon. Si la valeur de l'achat est inférieure à celle du coupon, aucun remboursement du reliquat ne sera remis au participant. Si la valeur de l'achat excède celle du coupon, le participant devra acquitter l'excédent dû. L'échange du coupon est assujéti à la disponibilité des stocks chez les détaillants du Canada participants, et l'offre est valable jusqu'à épuisement des stocks. Advenant le retour d'un produit acheté à l'aide d'un coupon, la valeur ou le rabais du coupon peut être soustrait du remboursement accordé conformément aux politiques du détaillant du Canada participant.

**10. Annulation des soumissions.** Les inscriptions et soumissions doivent être transmises par le participant et non par un tiers en son nom. Dans les scénarios suivants, les inscriptions et soumissions seront annulées :

- inscriptions et soumissions en retard, perdues, volées, illisibles, endommagées, mal adressées, tronquées, brouillées, altérées, irrégulières ou incomplètes (notamment quant au nom, à l'adresse et à toute information nécessaire);
- celles soumises au moyen d'une adresse courriel non valide;
- celles dont le nom en entier et l'adresse postale ne correspondent pas au nom du titulaire autorisé du compte de l'adresse courriel, tel que défini ci-après, utilisé pour transmettre la soumission;
- celles qui sont produites par script, macro, robotique, programmes ou tout autre moyen automatisé;
- celles qui ne répondent pas ou ne se conforment pas à l'une ou à l'ensemble des modalités des présentes;
- celles qui contiennent de faux renseignements.

**11. Disqualification des participants.** Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de disqualifier tout ménage ou participant qu'il juge, à son entière discrétion, avoir manipulé le processus de soumission, le déroulement de l'offre ou le site Web de l'offre. Dans les scénarios suivants, les participants seront disqualifiés et toutes les inscriptions et soumissions reçues de telles personnes seront annulées : les participants qui ne répondent pas ou ne se conforment pas à l'une ou à l'ensemble des modalités des présentes, y compris ceux qui omettent de présenter à l'entreprise de traitement des commandes une preuve d'identité; une copie de la preuve d'achat et les inscriptions et soumissions transmises de façon non autorisée, interdite ou illégale; les participants qui utilisent plus d'une seule adresse courriel ou adresse postale pour présenter une soumission; les participants qui présentent un nombre de soumissions supérieur au plafond fixé dans les modalités; les participants qui manipulent ou qui tentent de manipuler le processus d'inscription et de soumission, le déroulement de l'offre ou le site Web de l'offre; les participants qui adoptent des comportements antisportifs ou nuisibles ou qui agissent dans l'intention d'importuner, d'exploiter, de menacer ou de harceler un autre participant, l'entreprise de traitement des commandes, les agences publicitaires et promotionnelles, le commanditaire ou un de ses représentants ou encore les participants qui tentent de nuire au déroulement légitime de l'offre, notamment par tricherie, piratage ou escroquerie ou toute autre forme de téléchargement inéquitable d'une soumission. Si l'entreprise de traitement des commandes ou le commanditaire soupçonnent l'existence d'un des scénarios précédents, elle ou il communiquera avec le participant dès que possible. Le commanditaire pourra réclamer tout coupon octroyé par mégarde ou erreur à un participant qui aurait dû être disqualifié à la lumière des présentes modalités. Toutes les soumissions, y compris les preuves d'achat, deviennent la propriété du commanditaire dès leur réception et ne seront pas retournées à leur expéditeur.

**12. Consentement des participants à se conformer aux modalités et aux décisions.** En s'inscrivant et en présentant une soumission, les participants confirment avoir lu et compris les modalités et consentent à s'y soumettre et à respecter les décisions rendues par l'entreprise de traitement des commandes et le commanditaire, notamment celles relatives à l'interprétation et à la portée des modalités; ces décisions seront prises à leur entière discrétion, auront force exécutoire et seront sans appel quant à toute question liée à l'offre et à l'octroi d'un coupon. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de modifier, de prolonger ou de suspendre l'offre, ou d'y mettre un terme, dans l'éventualité où (à son entière discrétion) un virus ou un problème informatique, une intervention humaine non autorisée, une fraude ou d'autres causes hors de son contrôle risquent de compromettre l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le bon déroulement de l'offre.

13. **Recours civils et criminels offerts au commanditaire.** AVERTISSEMENT : QU'IL S'AGISSE D'UN PARTICIPANT OU D'UN TIERS, QUICONQUE TENTE SCIEMMENT D'ENDOMMAGER UN SITE INTERNET LIÉ À LA PRÉSENTE OFFRE OU DE NUIRE AU DÉROULEMENT LÉGITIME DE L'OFFRE RISQUE DE COMMETTRE UNE INFRACTION AU SENS DU DROIT CRIMINEL OU CIVIL. FACE À UNE TELLE TENTATIVE, LE COMMANDITAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE RECOURIR À TOUT REMÈDE ET DÉDOMMAGEMENT QUE LUI PERMET LA LOI ET DE BANNIR OU DISQUALIFIER UN PARTICIPANT DE CETTE OFFRE ET DE TOUTE OFFRE OU CONCOURS À VENIR.
14. **Décharge de responsabilité et consentement à la publicité.** En participant, chaque participant exonère le commanditaire, ses sociétés affiliées (y compris, sans toutefois s'y limiter, ses sociétés mère, sœurs et affiliées), l'entreprise de traitement des commandes, les agences de publicité et de promotion, ou encore tout tiers engagé dans la conception ou la gestion de la présente offre, y compris les fournisseurs du matériel ou des services connexes, ainsi que leurs actionnaires, administrateurs, dirigeants, employés, mandataires, représentants, successeurs et cessionnaires respectifs (collectivement « les **renonciataires** ») de toute responsabilité en rapport au coupon ou à l'offre ou en conséquence de l'une de ses composantes, notamment comme précisé dans la section suivante intitulée « Limite de responsabilité ».
15. **Limite de responsabilité.** Les renonciataires n'assument aucune responsabilité quant à l'offre, et chaque participant les exonère des pertes, dommages, réclamations, poursuites, dommages-intérêts, requêtes et obligations de quelque nature ou forme que ce soit, en rapport au coupon ou à l'offre ou en conséquence de l'une de ses composantes. Sans limiter la portée des dispositions précédentes, les renonciataires s'exonèrent de toute responsabilité quant i) à l'information d'inscription et de soumission captée de façon incorrecte ou inexacte, ii) à l'annulation d'une soumission ou à la disqualification d'un participant pour l'un des motifs mentionnés aux présentes, iii) aux pertes, aux dommages ou aux réclamations liés à l'octroi d'un coupon ou à l'offre ou en conséquence d'un tel octroi ou de l'offre, iv) à toute panne du site Web de l'offre pendant la période de l'offre, peu importe la cause, y compris, sans limiter la portée de ce qui suit, de tout problème qui découle d'une erreur humaine ou de difficultés techniques, de la perte, du retard ou du brouillage de données ou de transmissions, d'omissions, d'interruptions, d'effacements, de défauts ou de pannes des lignes téléphoniques ou des réseaux informatiques, du mauvais fonctionnement ou d'une erreur technique d'un système en ligne, d'un serveur, d'un fournisseur d'accès, de l'équipement informatique ou d'un logiciel ou encore de courriels ou de soumissions non livrés en raison de difficultés techniques ou de l'encombrement de l'Internet ou d'un site Web, ou de toute combinaison de ce qui précède, y compris, sans s'y limiter, de tout dommage à l'ordinateur du participant ou d'un tiers en raison ou en conséquence de sa participation à l'offre ou du téléchargement de tout matériel connexe, qui pourrait, dans l'ensemble, nuire à la possibilité de quiconque d'y participer ou de recevoir un coupon, v) aux erreurs, omissions, données erronées ou inexactes dans tout matériel lié à l'offre, y compris, sans s'y limiter, aux erreurs d'impression ou de publicité ou à toute panne ou à toute difficulté propre à l'équipement ou aux programmes utilisés durant l'offre ou connexes à celle-ci, quelle qu'en soit la source, ou encore vi) à la protection ou à la confidentialité des données transmises par réseaux informatiques ou à toute violation de confidentialité notamment du fait d'interférences de tiers ou de pirates informatiques. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, LES RENONCIATAIRES S'EXONÈRENT DE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX DOMMAGES OU PERTES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS LES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, FORTUITS, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS DÉCOULANT DE L'ACCÈS DES PARTICIPANTS AU SITE WEB DE L'OFFRE OU À L'OFFRE, OU DE L'UTILISATION QU'ILS EN FONT (Y COMPRIS LE COUPON), AINSI QUE DU TÉLÉCHARGEMENT OU DE L'IMPRESSION DU MATÉRIEL TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DE TOUT SITE WEB



ASSOCIÉ À L'OFFRE. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DES RENONCIATAIRES À L'ÉGARD DES PARTICIPANTS QUANT À TOUS LES DOMMAGES, PERTES OU CAUSES D'ACTION NE SERA EN AUCUN CAS SUPÉRIEURE À 5 \$ CAN. SANS LIMITER LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, LA PRÉSENTE OFFRE ET LE COUPON SONT PRÉSENTÉS « TES QUELS », SANS AUCUNE REPRÉSENTATION, GARANTIE OU CONDITION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, QU'ELLES SOIENT EXPLICITES, IMPLICITES, LÉGALES OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN BUT PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. CERTAINES JURIDICTIONS INTERDISANT D'EXCLURE LES GARANTIES IMPLICITES OU D'AUTRES TYPES, LES EXCLUSIONS CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT PEUT-ÊTRE PAS AUX PARTICIPANTS À L'OFFRE DANS LA MESURE OU LES LOIS DE CES JURIDICTIONS S'APPLIQUENT AUX PARTICIPANTS ET AUX PRÉSENTES MODALITÉS.

16. **Litiges concernant l'identité d'un participant.** Advenant un litige concernant l'identité d'un participant, on considérera que les inscriptions et les soumissions en ligne ont été effectuées par le détenteur autorisé du compte de l'adresse courriel présentée au moment de la soumission. S'entend de « titulaire autorisé du compte » la personne physique à qui a été assignée une adresse courriel par un fournisseur d'accès à Internet, un fournisseur de services en ligne ou toute autre entité chargée d'assigner des adresses courriel pour le domaine associé à l'adresse visée, comme une entreprise ou un établissement d'enseignement. Pour recevoir un coupon, un participant pourra être tenu de produire une preuve d'identité au moyen de laquelle il confirme être le titulaire du compte de l'adresse courriel lié à l'inscription ou à la soumission.
17. **Dispositions générales.** Sous l'égide des lois et des règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur, l'offre est nulle si elle est interdite par la loi.
18. **Préséance des règlements.** L'offre se déroulera en conformité à la version en anglais des modalités trouvées en ligne à <http://www.royale.ca/pets>. Cette version aura préséance sur toute autre, notamment advenant un écart ou une incompatibilité avec du matériel promotionnel connexe ou avec la version en français des modalités.
19. **Modifications aux modalités, etc.** Le commanditaire se réserve le droit de mettre fin à l'offre, de la modifier ou de l'interrompre ou de modifier ses modalités en tout temps et de toute manière, sans préavis individuel et peu importe la raison. Sans limiter la portée de ce qui précède, si pour quelque raison l'offre ne pouvait se dérouler comme initialement prévu, notamment en raison d'un trafiquage, le commanditaire se réserve le droit d'y mettre fin et de traiter uniquement les soumissions qui étaient conformes aux modalités de l'offre avant l'annulation de cette dernière.
20. **Lois applicables.** La présente offre est régie par les lois du Canada et de l'Ontario qui s'appliquent et, en participant, tous les participants reconnaissent la compétence des tribunaux fédéraux, provinciaux et municipaux situés à Toronto, en Ontario.
21. **Droits de propriété intellectuelle.** Tous les droits de propriété intellectuelle, notamment liés aux marques de commerce, aux appellations commerciales, aux éléments graphiques, au matériel de l'offre, aux pages Web, aux codes sources, aux dessins, aux illustrations, aux logos, aux slogans et aux maints concepts de l'offre, sont détenus soit par le commanditaire, soit par ses sociétés affiliées ou des titulaires de licence autorisés. Tous droits réservés. En l'absence d'autorisation expresse écrite en ce sens par ses titulaires autorisés, la reproduction ou l'utilisation de tout document protégé par droits d'auteurs ou de propriété intellectuelle est strictement interdite. Protection des renseignements personnels.
22. **Le commanditaire respecte le droit à la vie privée des participants.** En participant à l'offre et en fournissant au commanditaire des renseignements personnels au moment de l'inscription et de la présentation d'une

soumission, le participant consent à la collecte et à l'utilisation de ces renseignements par le commanditaire aux fins de la gestion de l'offre.

- a. Si, vous avez consenti à vous inscrire à la communauté en ligne de ROYALE<sub>MD</sub>, vous consentez également à ce que le commanditaire se serve des renseignements personnels fournis au moment de l'inscription et de la présentation d'une soumission pour communiquer avec vous afin de vous informer de la tenue prochaine d'offres, de concours ou d'événements. Les renseignements fournis au moment de l'inscription et de la présentation d'une soumission seront traités conformément à la politique sur la confidentialité qui se trouve à la page <https://www.royale.ca/fr/confidentialite>. Vous pouvez révoquer en tout temps votre consentement à l'utilisation par le commanditaire des renseignements personnels fournis au moment de l'inscription et de la présentation d'une soumission (sans nuire à votre participation à l'offre). Pour de plus amples renseignements sur la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels par le commanditaire, visitez <https://www.royale.ca/fr/confidentialite>.
- b. REMARQUE : Les serveurs informatiques de l'entreprise de traitement des commandes se trouvent aux États-Unis; par conséquent, vos renseignements personnels seront traités et entreposés aux États-Unis. En ce qui a trait à de tels transferts entre le Canada et les États-Unis, l'entreprise de traitement des commandes applique les clauses contractuelles standard et met en œuvre d'autres mécanismes pour protéger ces renseignements. Vous comprenez et acceptez que les forces de l'ordre, les organismes gouvernementaux et les tribunaux du pays où les données sont traitées et entreposées puissent avoir accès à vos renseignements sur présentation d'une demande en bonne et due forme à cet effet selon les lois de ce territoire de compétence. Pour consulter la politique sur la confidentialité de l'entreprise de traitement des commandes concernant l'entreposage de vos renseignements personnels, visitez <https://www.mobilexco.com/mobilexco-privacy-policy> (en anglais seulement).

**ANNEXE « A »**

**Principaux refuges pour animaux canadiens participants**

Toronto Humane Society [[www.torontohumanesociety.com](http://www.torontohumanesociety.com)]

SPCA de Montréal [[www.sPCA.com](http://www.sPCA.com)]

SPA du Grand Moncton [[www.monctonspca.ca](http://www.monctonspca.ca)]

British Columbia Society for the Prevention of Cruelty to Animals [[www.sPCA.bc.ca](http://www.sPCA.bc.ca)]